



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 45032

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les inquiétudes exprimées par le Syndicat général de la police (SGP) - région Est concernant les baisses d'effectifs. Ce syndicat dénonce une antinomie évidente puisque, alors que l'on parle de la mise en place d'une police de proximité permettant de conjuguer efficacement prévention et répression, on annonce une baisse d'effectifs importante, tant sur la ville de Metz (47) que sur l'ensemble du département de la Moselle (77). Conscient que le recrutement d'adjoints de sécurité ne saurait compenser les départs en retraite, ou en retraite anticipée, qui sont la manifestation d'un malaise évident, le Syndicat général de la police - région Est s'interroge sur les raisons qui motivent cette baisse d'effectifs qui ne pourra que s'accroître puisqu'on prévoit 25 000 départs en retraite des fonctionnaires nés pendant la période du baby boom. Il le remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les inquiétudes exprimées par le syndicat général de la police concernant la baisse des effectifs de policiers titulaires. Les craintes exprimées par certains agents sont, sur ce point, sans fondement. Il convient de préciser, tout d'abord, que les départs en retraite des fonctionnaires actifs de la police seront intégralement compensés. S'agissant par exemple des effectifs dans le ressort territorial du secrétariat général pour l'administration de la police (SGAP) de Metz, le département de la Moselle enregistre une hausse de son potentiel de 81 agents entre le 1er mai 1998 et le 1er mai 2000. 62 postes de gradé et gardien ont été ouverts en sécurité publique (dont 21 pour Metz) dans le cadre du mouvement général des mutations prenant effet le 1er septembre 2000. Sur le plan général, pour favoriser l'extension et le renforcement de la police nationale de proximité comme pour faire face à un accroissement des flux de départ en retraite, il a été prévu, pour renforcer au niveau national les moyens opérationnels des services, d'accroître et d'anticiper les recrutements de personnels du corps de maîtrise et d'application. Ainsi, 4 300 postes de gardien de la paix ont été ouverts au recrutement en 1998 et 6 131 en 1999. En 2000, le recrutement de 1 000 gardiens, issus du concours exceptionnel prévu et organisé par le décret du 13 janvier 2000 et ouvert, d'une part, aux policiers auxiliaires accomplissant leur service national et justifiant au 1er janvier 2000 de six mois depuis leur incorporation et, d'autre part, aux anciens policiers auxiliaires libérés de leurs obligations depuis le 1er juillet 1998, permettra, conjointement avec le concours national de recrutement annuel et les concours déconcentrés organisés depuis 1996 dans les SGAP de Paris et de Versailles, de renforcer, à court et moyen terme, les effectifs opérationnels présents sur le terrain par près de 7 000 gardiens de la paix stagiaires. Compte tenu des départs prévus, notamment en retraite, il en résultera une augmentation nette de 2 400 fonctionnaires d'ici à la fin 2000, ce qui renforcera notablement les disponibilités opérationnelles des services de la police nationale. S'agissant du recrutement des adjoints de sécurité, bien qu'aucune condition de diplôme, ni aucun niveau de formation ne soient exigés d'eux préalablement, ils sont recrutés en application de l'article 36 de la loi du 21 janvier 1995 modifiée d'orientation et de programmation relative à la sécurité, et conformément aux dispositions de l'article 2 du décret du 30 octobre 1997. Les adjoints de sécurité exercent des missions visant à renforcer les services en matière de prévention, d'assistance et de

soutien. La présence des adjoints de sécurité au sein des services de police permet des redéploiements des personnels actifs sur des missions opérationnelles. Comme prévu, le nombre de ces adjoints de sécurité sera de 20 000 avant le terme de l'année.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45032

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2000, page 2408

Réponse publiée le : 14 août 2000, page 4880